

Réf: Dossier N° 159496

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SALFMAN SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON KOUTE,  
Lot 1715, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 28 novembre 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 28 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALFMAN SARL »

Objet : RÉSEAUX TELEPHONIQUE (CÂBLAGE),

CAMERA VIDÉO SURVEILLANCE,

INCENDIE,

INFORMATIQUE,

VENTE DE MATÉRIELS,

TOUS TRAVAUX DE BÂTIMENT,

DIVERS

.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON KOUTE, Lot 1715, Ilot 51

Dirigeant(s) : M SERY ZOUZOUA ALFRED (GÉRANT), M YAPO HERMAMN JUSTIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06596 du 28/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°66388/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

